

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR DÉSIGNÉ : M. JEAN-LOUIS FALIERES

Par arrêté AH_2025_0078, le public est informé que Troyes Champagne Métropole a prescrit une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rosières-près-Troyes.

L'enquête publique aura lieu du 20 octobre à 09h00 au 21 novembre 2025 à 12h00, soit une durée de 33 jours consécutifs.

Par décision du 09 juillet 2025, le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne a désigné Monsieur Jean-Louis FALIERES en qualité de Commissaire Enquêteur principal et Monsieur Alain JAQUINET en qualité de Commissaire Enquêteur suppléant pour l'enquête publique.

Le dossier d'enquête se compose de plusieurs pièces qui seront consultables dans les mêmes conditions sur différents supports :

- Le rapport de présentation,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP),
- Le règlement écrit,
- Les planches graphiques,
- Les pièces en annexes,
- L'arrêté portant ouverture et définissant les modalités de l'enquête publique.

Horaires d'ouverture du lieu de consultation et permanences du Commissaire Enquêteur :

Le dossier de l'enquête sera consultable sur support papier avec registre accessible au public aux jours et heures habituels d'ouverture au public sur le lieu de permanence du Commissaire Enquêteur tout au long de l'enquête et en ligne sur le site internet de Troyes Champagne Métropole avec un registre dématérialisé.

Horaires d'ouverture de la mairie de Rosières-près-Troyes	Permanences du Commissaire Enquêteur, Monsieur Jean-Louis FALIERES
Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Le mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30	Le lundi 20 octobre de 09h00 à 12h00 Le mercredi 29 octobre de 14h30 à 17h30 Le samedi 08 novembre de 09h00 à 12h00 Le lundi 17 novembre de 14h30 à 17h30 Le vendredi 21 novembre de 09h00 à 12h00

Des observations et propositions pourront être déposées sur des registres (papier ou en ligne) qui accompagnent les dossiers pendant toute la durée de l'enquête.

Elles peuvent aussi être adressées :

- Par courrier : Troyes Champagne Métropole - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur, chargé de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme, 1 place Robert Galley, 10 000 Troyes.
- Par courrier électronique : plui@troyes-cm.fr avec comme objet "Enquête publique - À l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur".
- Sur XENQUETES : accessible depuis le site internet de Troyes Champagne Métropole et de la commune de Rosières-près-Troyes.

Pour les consultations du dossier, elles sont possibles aux heures d'ouverture habituelles de la mairie de Rosières-près-Troyes. Le public est informé que toute observation sera consultable par tous. À l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Il disposera d'un mois pour transmettre son rapport unique et ses conclusions motivées au Président de Troyes Champagne Métropole.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport établi, ainsi que les conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rosières-près-Troyes, éventuellement modifié pour tenir compte des avis reçus, des observations formulées et du rapport du Commissaire Enquêteur, sera, par la suite, soumis au vote du Conseil communautaire de Troyes Champagne Métropole.